

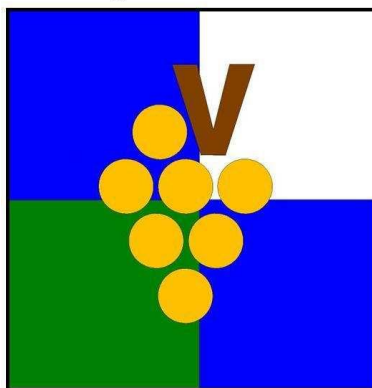
Vully-les-Lacs Magazine

N° 1 - Mars 2010

Le magazine d'information à la population de la future commune de Vully-les-Lacs.

Le 29 novembre 2009..... Vous avez dit OUI à

Vully-les-Lacs



Le Plénum et les diverses commissions qui durant plus de deux ans vous ont présenté et soumis au vote le projet de fusion Vully-les-Lacs, vous félicitent pour le choix important que vous avez pris pour une solution d'unité et tournée vers l'avenir. Ils vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée tout au long de la démarche de réflexion.

Avant de vous informer sur la suite des événements jusqu'à la date clé du 1^{er} juillet 2011, jour de la naissance de Vully-les-Lacs, vous trouverez, ci-dessous, les résultats du vote historique du 29 novembre 2009.



Commune de Bellerive	Votants	Commune de Mur	Votants
Nombre de votants	292	Nombre de votants	119
Oui	258	Oui	88
Abstention	0	Abstention	4
Non	34	Non	27
Commune de Chabrey	Votants	Commune de Vallamand	Votants
Nombre de votants	138	Nombre de votants	182
Oui	126	Oui	128
Abstention	1	Abstention	0
Non	11	Non	54
Commune de Constantine	Votants	Commune de Villars-le-Grand	Votants
Nombre de votants	162	Nombre de votants	149
Oui	138	Oui	109
Abstention	0	Abstention	1
Non	24	Non	39
Commune de Montmagny	Votants	<i>Participation de la population > 70%</i> <i>Vote en faveur de la fusion 80.90%</i>	
Nombre de votants	102		
Oui	79		
Abstention	1		
Non	22		

Vully-les-Lacs Magazine...

Un nouveau nom, parce que la réalité est là et le projet de fusion a abouti.

Vully-les-Lacs parce qu'il nous faut nous habituer à ce nom, à cette nouvelle identité communale, locale et régionale.

Magazine, parce que comme son prédécesseur Fusion Magazine, nous tenons encore et toujours à vous informer des actions du Plénum et des nouvelles commissions qui vont œuvrer. Elles ont pour objectif de mener à bien une transition efficace entre les communes actuelles et la future entité, en vue du 1^{er} juillet 2010. S'agissant d'une affaire qui nous concerne tous, les responsables, à qui vous avez donné les compétences pour répondre à vos attentes, se veulent garant d'une information claire et transparente des activités de ces prochains mois. C'est pour cela que Vully-les-Lacs Magazine est né et qu'il vous sera distribué aux échéances importantes d'ici à juillet 2011.

Plénum et nouvelles commissions

Le Plénum s'est réuni une première fois à la fin janvier 2010 pour un brainstorming sur l'accompagnement et la mise en place en vue de la réalisation de Vully-les-Lacs.

Divers thèmes et sujets ont été abordés, il en est ressorti la nécessité de créer plusieurs nouvelles commissions en vue des différents travaux à accomplir pour amener à la réalisation de Vully-les-Lacs.

Les travaux servent à remplir les trois objectifs suivants :

1. Créer les conditions pour que l'administration communale soit opérationnelle au 1^{er} juillet 2011.
2. Préparer tous les dossiers pour que la nouvelle municipalité puisse se consacrer aux questions clés.
3. Assurer une parfaite coordination entre les sept municipalités pendant la phase de réalisation.

Bien entendu, il ne s'agit pas de faire le travail de conduite et de décision des futures autorités, mais bel et bien celui de leur proposer et de leur transmettre les meilleurs outils et solutions possibles. Un Comité de Pilotage a été formé pour coordonner toutes ces commissions et transmettre au Plénum la synthèse de l'ensemble des informations.

Dans ce sens et en date du 17 février dernier, le Plénum sur l'avis de son Comité de Pilotage (COFIL) a formé une série de commissions dont vous trouverez, ci-dessous, les noms, objectifs et missions ainsi que leur responsable.

Comité de Pilotage (COFIL)

- Etat major
- Coordination entre commissions
- Préparation séance du Plénum
- Contact avec administration cantonale

Membres : C. Bessard, B. Clerc, J.-M. Loup, B. Rindlisbacher

Communication / B. Clerc

- Communication générale
- Adaptation du pilier public
- Fusion magazine
- Informations aux communes
- Mise à jour du site actuel

Membres : COFIL

Informatique / J.-M. Loup

- Adaptation du site Internet
- Déviation des anciens sites
- Bureautique et téléphonie

Membres : Ph. Tombez, C. Amiet + évent. Ph. Loup

Projets / Ph. Tombez

- Transports
- Tourisme
- Développement territorial
- Ecole

Membres : W. Loup, Th. Bovet, P. Wuillemin, M. Schaer, B. Clerc (en soutien)

Personnel administration / B. Rindlisbacher

- Inventaire du personnel actuel
- Liste des besoins futurs
- Cahier des charges
- Contrats d'assurance (ass. de personnes et LPP)
- Formation
- Infrastructures administratives

Membres : B. Clerc, N. Arzrouni, M. Tschanz, G. Veyres

Contrats/ C. Bessard

- Dresser la liste des contrats, conventions, accords
- Planifier les résiliations éventuelles
- Consolidation des contrats d'assurances (choses, RC, transports, véhicules...)

Membres : S. Bonny, G. Veyres, E. Chuard

Bâtiments & voirie / P. Wullemin

- Etablir le catalogue des biens existants (mobilier, immobilier, voirie)
- Organigramme et identification des besoins en personnel
- Ecussons d'entrées de villages
- Adaptation de la signalisation routière
- Déchets - Déchetteries
- Affectation des bâtiments

Membres : J. Loup, J.-L. Gaillet, S. Tombez, J.-M. Folly, J.-C. Lauper, M. Stoeri-Zbinden

Finances / C. Bessard

Cette commission sera suivie par M. Busset, en qualité d'expert comptable.

- Impôts
- Budgets

Membres : W. Loup, C. Amiet, J.-P. Blaser, B. Rindlisbacher

Règlements / C-A Failloubaz

- Taxes
- Inventaire des règlements

Membres : N. Arzrouni, S. Bonny

Archives / J.-C. Lauper

- Propositions pour le regroupement des archives
- Organisation des archives de la législature 2006-2011
- Prise de contacts avec les autorités cantonales pour étudier les diverses possibilités
- Impression papier des documents devant rester à longue échéance
- Choix du matériel informatique nécessaire (imprimantes)
- Choix des supports numériques
- Définition de la procédure de classement
- Classement, identification, gestion

Membres : Th. Bovet, E. Chuard, J.-P. Blaser

Les Présidents de chacune de ces commissions prendront contact avec leurs membres pour les premières rencontres. Une des premières missions de ces commissions sera d'établir un catalogue des priorités et un échéancier permettant d'atteindre les objectifs définis. Les Présidents rendront comptes de leur avancement au COPIL. Ce dernier en informera le Plénum et devra garantir de la bonne coordination des commissions.

Comme vous le constatez, beaucoup de personnes sont impliquées. Mais vous avez tout le loisir et la possibilité d'intégrer l'une de ses commissions si vous pensez que vos connaissances et votre expérience dans l'un ou l'autre des domaines peuvent aider à mener à bien ces missions.

Vous avez également la possibilité d'informer, de commenter, de suggérer par l'intermédiaire du site www.vully-les-lacs.ch sous la rubrique "Phase de réalisation" où vous trouverez les adresses e-mails de chacune de ces commissions.

Séance d'information pour le personnel communal

Le personnel est l'élément clé de chaque administration communale performante au service des citoyens. C'est pourquoi la commission en charge du dossier organise en mars encore une séance d'information destinée au personnel afin de présenter la procédure de transition prévue. Il s'agit de mettre la transparence afin d'éviter au maximum les incertitudes au sein du personnel. Le personnel sera fortement impliqué dans la réalisation de la fusion et jouera donc un rôle important. Le Plénum compte sur une parfaite collaboration et en remercie le personnel d'avance.